



N°16
21/06/2022



Animateurs filières

Céréales à paille

Philippe PENICHOU
FREDON N-A

philippe.penichou@fredon-na.fr

Suppléance : **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Maïs

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON N-A**

philippe.penichou@fredon-na.fr

Oléagineux

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON N-A**

philippe.penichou@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X
du JJ/MM/AA »**



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stades phénologiques** : du stade « 6 à 13 feuilles » (BBCH 16-19).
- **Corvidés** : vous pouvez répondre à l'enquête : [signaler les dégâts sur vos cultures](#)
- **Taupins** : risque faible à moyen selon les passages pluvieux qui ont permis un développement plus rapide du maïs.
- **Cicadelles** : seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences sur le rendement sont nulles.
- **Pucerons** : surveillez les parcelles
- **Oscinies** : les symptômes d'attaques d'oscinies sont réversibles : la nuisibilité peut être limitée si les conditions climatiques deviennent rapidement favorables à la croissance du maïs et si l'apex n'est pas bloqué.
- **Dégâts de grêle** : les maïs les plus avancés ont à priori davantage de risque de perte. Sur des plantes à moins de 7 feuilles, le bourgeon étant encore au ras du sol, le risque de destruction de l'apex est moins important que sur des plantes à 10-12 feuilles.

Lorsque l'apex n'est pas détruit, les maïs se redressent vite, en 3-4 jours et une nouvelle feuille commence à apparaître. La perte de potentiel sera étroitement liée à la proportion de plantes où l'œil a été détruit. Dans les cas les plus violents où plus de la moitié des plantes sont mortes, la récolte pourrait être remise en cause.

- **Ambrosie**
- **Datura**
- **Limites les adventices : quelques règles de bon sens**

Maïs

• Stades phénologiques et observations du réseau

Aujourd'hui le réseau compte 10 parcelles : 4 en Corrèze, 3 en Creuse et 3 en Haute-Vienne. Cette semaine, 7 parcelles ont été observées.

Commune	Date de semis	Variété	Stade	% de plantes touchées					
				Taupins	Corbeaux	Limaces	Oscinies	Cicadelles	Pucerons
23-Evaux Les Bains	23/04/2022	RGT Volodia	13 Feuilles					Présence	0%
87-Berneuil	28/04/2022			Parcelle non observée					
23-St Chabrais	29/04/2022	LG 31265		Parcelle non observée					
87-Nexon	01/05/2022	KWS KASHMIR	11 Feuilles					Présence	0%
19-Branceilles	06/05/2022	LBS 4293	11 Feuilles				1%	Présence	0%
19-Vigeois	06/05/2022	DKC417	11 Feuilles					Présence	0%
19-Laroche Prés Feyt	09/05/2022	Exxom	9 Feuilles					0%	0%
23-Viersat	12/05/2022	Mél Pioneer ES Scorpion	8 Feuilles					Présence	
19-Neuvic	16/05/2022	Méteox/Atlantico		Parcelle non observée					
87-St Laurent / Gorre	25/05/2022	Belugi CS	6 Feuilles					Présence	0%

• Corvidés

Observations du réseau : pas de nouveau dégât signalé cette semaine.

Période de risque, symptômes, situation à risque, méthodes de luttes : [Cf. BSV N°15 du 07/06/2022](#)

Evaluation du risque – corvidés

Les corbeaux suivent les rangs et peuvent détruire un grand nombre de graines, ce qui peut amener à un re-semis.

Les dégâts d'oiseaux sont de plus en plus fréquents et les pertes occasionnées, considérables. Cette enquête régionale a pour objectif de centraliser les signalements de dégâts faits aux cultures par divers déprédateurs dont les oiseaux en priorité.

Cela permettra d'évaluer le coût des dommages et d'apporter les arguments nécessaires pour le classement des différentes espèces ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts).

Vous pouvez répondre à l'enquête : [signaler les dégâts sur vos cultures](#)

• Taupins

Observation du réseau : en fonction des choix de protection au semis, des dégâts peuvent être visibles. Les parcelles du réseau peuvent disposer d'une protection. Pas de nouveau dégât signalé.

Période de risque : de la germination (BBCH 05) au stade 8 à 10 feuilles (BBCH 18).

Symptômes :

- Attaque sur graines conduisant à des problèmes de levée,
- Dessèchement du cornet et des feuilles les plus jeunes,

- Flétrissement des plantules (2-3 feuilles) en cas d'attaque précoce,
- Disparition des plantes à partir de 3 feuilles jusqu'à 7 feuilles.

Situations les plus propice aux attaques de taupins

- Sol riche en matière organique,
- Prairies longue durée fournissant une nourriture constante et une humidité du sol,
- Semis profond,
- Semis précoce,
- Humidité après le semis,
- Mulch en dégradation à la surface du sol.

Evaluation du risque - taupins

Risque faible à moyen selon les passages pluvieux qui ont permis un développement plus rapide du maïs.

• Cicadelles

Observations du réseau : on note la présence de cicadelles sur toutes les parcelles observées à l'exception de Laroche Prés Feyt.

Symptômes : dès 5-6 feuilles, on observe des ponctuations blanches sur les feuilles de la base des plantes, leur présence à ce stade est normale.

Evaluation du risque – cicadelles

Seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences sur le rendement sont nulles.

• Pucerons

Observation du réseau : cette semaine, pas de présence de pucerons.

Symptômes : des symptômes de gaufrages des feuilles.

Seuil indicatif de risque :

Ravageurs	Stade sensible	Seuil de nuisibilité
Pucerons <i>Metopolophium</i>	3 à 10 feuilles	5 puc./plante avant 3-4 feuilles
		10 puc./plante entre 3 et 6 feuilles
		20 à 50 puc./plante entre 6 et 8 feuilles
		100 puc./plante après 8-10 feuilles
Pucerons <i>Sitobion</i>	3 à 10 feuilles début juillet - début août	500 puc. / plante (avec présence d'ailés)
Pucerons <i>Rhopalosiphum</i>	début juillet - début août	Si population de pucerons en développement avec plus de 5% des panicules porteuses de colonies



Puceron Metopolophium



Puceron Sitobion

Evaluation du risque – pucerons

Il faut être vigilant pour le *Metopolophium* :

- A partir de 20 à 50 individus / plante, au stade 6 à 8 feuilles.
- A partir de 100 individus / plante, après 8 à 10 feuilles.

Il faut être vigilant pour le *Sitobion* :

- A partir de 500 individus / plante, au stade 3 à 10 feuilles.

Consultez la fiche «[pucerons](#)» du Guide de l'Observateur maïs

• Oscinies

Observation du réseau : une présence d'oscinies est observée sur la parcelle de Branceilles.

Symptômes :

Les symptômes ne sont pas toujours visibles aux stades jeunes, mais se remarquent plus facilement au stade 6-7 feuilles du maïs :

- Morsures sur feuilles et présence de décolorations jaunes, parallèles à la nervure centrale. Les feuilles attaquées sont déformées.
- Accolement de l'extrémité des feuilles du cornet (anse de panier).
- Tallage à la suite de la destruction de l'apex par les larves.



Période de risque : du stade 1 feuille au stade 6 feuilles.

Evaluation du risque – oscinies

Les symptômes d'attaques d'oscinies sont réversibles : la nuisibilité peut être limitée si les conditions climatiques deviennent rapidement favorables à la croissance du maïs et si l'apex n'est pas bloqué.

• Dégâts de grêle

Dans la nuit de dimanche à lundi, le territoire Limousin a connu un nouvel épisode orageux avec de la grêle, notamment sur le secteur de Verneuil, St Yrieix/Aixe, St Gence, Couzeix, Chaptelat, Laurière... (Haute-Vienne). Ci-joint photos prises par agriculteur sur la commune de Chaptelat



Evolution et incidence sur la production

Après un épisode de grêle, le pronostic sur la culture dépend de plusieurs facteurs :

- Stade des plantes,
- Grêle plus ou moins accompagnée d'eau, grêle « sèche » par opposition à une grêle « mouillée »,
- Présence de vent tourbillonnaire ou non,
- Orientation des grêlons, orientation des rangs de maïs par rapport à la grêle,
- Taille des grêlons

Dans tous les cas, le bon pronostic ne peut être fait immédiatement après la grêle : il faut attendre plusieurs jours pour voir réellement l'impact de la grêle sur le devenir de la culture.

Estimation des pertes en % du potentiel de rendement en fonction du stade du maïs et des dégâts observés (source Arvalis)

Dégâts	Quelques feuilles fendues	Les feuilles les plus larges sont déchirées, quelques cornets sont lacérés	Les feuilles sont lacérées avec des lambeaux de feuilles au sol, de nombreux cornets sont déchirés	Le feuillage est très déchiqueté, les feuilles les plus larges sont presque totalement déchiquetées et il y a moins de 10 % de pertes de densité	Dégâts identiques mais avec une perte de 10 à 30 %	Il reste très peu de feuilles, il y a présence de trognons et perte de densité de 30 à 50 %	Il ne reste que des trognons, la perte de densité est supérieure à 50 %
5 à 7 f	0-5	0-5	5-10	5-15	10-25	20-50	40-70
7 à 9 f	0-5	5-10	10-15	10-20	15-25	30-60	40-80
9 à 11 f	0-5	5-15	10-20	15-25	20-35	40-70	50-90
11 à 13 f	5-10	10-15	15-25	20-35	30-55	50-80	100
13 à 15 f	5-10	10-15	15-25	20-40	35-70	70-90	100

Faut-il resemer ?

La première question à se poser concerne la date à laquelle l'accident est arrivé et la possibilité d'une offre climatique suffisante pour réussir une nouvelle culture de maïs.

Un resemis coûte cher et il faut vraiment juger de son utilité. Le maïs arrive à compenser en partie une perte de densité.

Si l'on doit resemer, il est conseillé de respecter les conditions ci -après :

- Détruire les plantes restant en place, elles ne peuvent que gêner le développement du resemis,
- Ne jamais resemer en parallèle des plantes restantes, elles font de l'ombre au nouveau semis,
- Adapter la densité aux nouvelles conditions, précocité de l'hybride et date du resemis. Si le resemis est tardif, le potentiel de la culture sera de toute façon plus faible,
- Il n'est pas nécessaire de retravailler le sol, le travail de l'élément semeur peut être suffisant : à voir au cas par cas,
- En fonction du programme herbicide utilisé sur la culture détruite, vérifier la nécessité ou non de labourer la parcelle,
- Ne pas désherber en prélevée le resemis, intervenir en post-levée, le cas échéant,
- Ne pas apporter d'éléments fertilisants si la fumure avait été complète.

Evaluation du risque – dégâts de grêle

Les maïs les plus avancés ont à priori davantage de risque de perte. Sur des plantes à moins de 7 feuilles, le bourgeon étant encore au ras du sol, le risque de destruction de l'apex est moins important que sur des plantes à 10-12 feuilles.

Lorsque l'apex n'est pas détruit, les maïs se redressent vite, en 3-4 jours et une nouvelle feuille commence à apparaître. La perte de potentiel sera étroitement liée à la proportion de plantes où l'œil a été détruit. Dans les cas les plus violents où plus de la moitié des plantes sont mortes, la récolte pourrait être remise en cause.

• Adventices

• Ambrosie

L'ambrosie à feuille d'armoise, plante dont le pollen est très allergisant, se développe en Limousin. (Vous êtes invités à signaler les foyers observés sur les sites <https://www.signalement-adventices.fr/> plateforme développée dans le cadre d'ECOPHYTO pour le BSV et <http://www.signalement-ambrosie.fr/> plateforme développée par le Ministère en charge de la santé)

Inféodée aux zones de remblais, elle peut également s'introduire dans les cultures par le biais des semences ou des engins de travaux agricoles. Elle se dissémine ensuite par les graines.

Si vous êtes proches d'un site touché ou si vous étiez concerné l'an passé, surveillez vos parcelles. Voici des illustrations de la plante au stade plantule pour vous aider à mieux la repérer en cette saison



Risques pour la population

Un fort pouvoir allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles occasionnant une rhinite allergique, conjonctivite, symptômes respiratoires, urticaire ou eczéma pendant la période de floraison (août-septembre).

Lutter en amont contre l'ambrosie, en priorité avant la floraison fin juillet.

Il convient de mener une lutte avant la floraison car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambrosie doivent être systématiquement détruits, et ce dès leur détection. Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de routes, zones de chantier...). La destruction peut se faire préférentiellement par arrachage, tontes ou fauchages répétés menés sur les seules zones contaminées par l'ambrosie, par le déchaumage de parcelles de céréales envahies ou d'autres techniques culturales appropriées.

• Datura stramoine

Caractéristiques : Espèce annuelle, Famille des solanacées, odeur caractéristique, nitrophile, graines viables durant de nombreuses années, fruits épineux (40 à 60 graines) et plusieurs fruits par pieds, époque de levée printemps été. Il est très important de mettre en place une stratégie de lutte dès que cette adventice est repérée. L'arrachage manuel avant la formation des graines peut s'avérer suffisant à condition d'évacuer les plants hors de la parcelle. En cas de forte infestation, le faux semis, le semis tardif et la rotation devront à minima faire partie de la stratégie globale de lutte.

Vous trouverez d'autres informations utiles sur cette plante invasive qui présente une forte toxicité alimentaire pour les animaux d'élevage sur le site : <http://www.infloweb.fr/datura-stramoine>

Comme pour l'Ambroisie, vous êtes invités à signaler les foyers observés sur le site <https://www.signalement-adventices.fr/> plateforme développée dans le cadre d'ECOPHYTO pour le BSV.



Limiter les adventices : quelques règles de bon sens.

Les récoltes Céréales et Colza vont commencer.

Pour limiter la dissémination de graines d'adventices dans vos cultures, voici des mesures prophylactiques à appliquer :

- Cela commence par un nettoyage des moissonneuses.
- La moissonneuse-batteuse est un vecteur important de dissémination des graines d'adventices car elle les disperse d'une parcelle à l'autre au moment des moissons.
- Il est conseillé de moissonner les parcelles des plus propres aux plus sales pour éviter de salir les parcelles les moins infestées par un apport de graines d'adventices.
- Détourner les zones sales et les récolter en dernier. Les zones les plus infestées sont généralement facilement repérables et nettoyage de la machine avant de changer de parcelle.

Prochain bulletin : 2^{ème} quinzaine de juillet 2022

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle Aquitaine, les Chambres d'Agriculture 23 et 87, OCEALIA, AGRICENTRE DUMAS, Sébastien PINTHON (agriculteur), EPLEFPA Saint Yrieix La Perche.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de la transition écologique, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".